Majorité municipale :

Julien **POLAT**, Yves **ALLARDIN**, Alyne **MOTTE,** Anthony **MOREAU**, Lydia **RUELLO MOGORE**, Chokri **BADREDDINE**, Armelle **LE BOURDONNEC**, Stéphane **VALENTIN**, Nadine **FAYOLLE**, Nicolas **JULLIARD**, Brigitte **PARIS**, André **GAL**, Martine **CHASSON**, Bruno **GATTAZ**, Filipa **BEVILACQUA-PAHON**, Michel **GUICHERD-DELANNAZ**, Basak **SEVEN**, Elodie **LIVERNAIS**, Bernard **GRANDCAMP**, Héloïse **BARADEL**, Bruno **SARRAT**, Corinne **MOLLIER-SABET**, Pierre **BONNARDON**, Farida **BRABRI**, Nicolas V**UILLERMOZ-BIRON**, Peggy **CHUNG-PEREZ**, Franck **DUFFOUR** et Grace **DA COSTA**

La concertation sur la reconversion de l'ancien hôpital est lancée !

Alors que l'hôpital de Voiron a emménagé dans ses locaux flambant neufs à l'été 2021, la question du devenir de l'ancien site laissé vacant s'est rapidement posée. Afin d'éviter la constitution d'une friche urbaine tout en assurant la maitrise publique du site pour ne pas le livrer à la seule spéculation immobilière, la Ville de Voiron a fait l'acquisition du tènement en 2021 (via un portage foncier assuré par l'EPFL du Dauphiné).En parallèle de l'acquisition, de nombreux diagnostics et études techniques ont été diligentées sous couvert de l'aménageur ELEGIA, révélant les fortes contraintes qui régentent la reconversion du site.Les lieux sont caractérisés par une forte déclivité,des zones y sont sujettes aux glissements de terrain et se trouvent dans le périmètre de protection de monuments historiques. De plus, le site présente des difficultés d'accès et de circulation (notamment pour les bus et véhicules de grande taille), ou en raison de l'état du pont franchissant la Morge et des liaisons piétonnes aujourd'hui fortement dégradées.

Pour notre majorité, cet espace représente l'opportunité de mettre en oeuvre les principes que nous souhaitons déployer au travers du nouveauPlan Local d'Urbanisme en cours d'adoption, à savoir limiter l'étalement urbain sur les espaces naturels et agricoles périphériques en reconstruisant la ville sur la ville. Le secteur étant déjà urbanisé, il se prête à accueillir des logements dans des proportions modérées ainsi que des formations post-bac pour les 3500 lycéens que Voiron accueille chaque jour et qui n'ont d'autre perspective que de partir à Grenoble, Lyon ou ailleurs pour poursuivre leurs études supérieures. Concrètement, les édifices architecturalement remarquables comme l'hôpital historique de 1927 seraient reconvertis en logements.La Chapelle serait réhabilitée et la tour Barral restaurée. La rotonde, qui accueillait la maternité et la pédiatrie, se prêterait à accueillir des activités tertiaires et des filières post-bac. Les bâtiments n'offrant pas de perspective de reconversion comme les Urgences sont voués à être démolis pour accueillir des logements neufs. Sur le plan environnemental,le projet accorde une grande importance à la préservation et à la valorisation des espaces verts. Il envisage une réduction significative des espaces de stationnement extérieur au profit des espaces verts, avec une intégration des stationnements dans le volume bâti pour éviter d'encombrer les espaces extérieurs.

De plus, le projet prévoit la désimperméabilisation maximale des zones de stationnement, favorisant ainsi une meilleure gestion des eaux pluviales et une connexion plus étroite avec la nature environnante. La concertation publique constitue une étape cruciale du projet, dont le lancement a été réalisé au travers d'une réunion publique organisée à la salle des fêtes le 19 septembre dernier. Cette phase de concertation comprendra des visites urbaines commentées du 25 au 30 septembre auxquelles il convient de s'inscrire au préalable sur le site internet de la Ville. Vous pouvez également dès à présent contribuer par le biais de registres mis à disposition à l'hôtel de ville et sur le site internet voiron.fr jusqu'au 10 novembre. Une exposition est également installée sur les grilles du Jardin de Ville et en mairie.